

### La Parole du Rav Brand

« Balak... roi de Moab... envoya des messagers auprès de Bil'am... : "Maudis-moi ce peuple..." D.ieu dit à Bil'am : "Tu n'iras point avec eux ; tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni"... Bil'am... dit... : "D.ieu refuse..." Balak envoya de nouveau des chefs... Bil'am répondit... "Je ne pourrai faire aucune chose, ni petite ni grande, contre l'ordre de D.ieu..." D.ieu... lui dit : "Puisque ces hommes sont venus pour t'appeler, lève-toi, va avec eux ; mais tu feras ce que Je te dirai" [...] D.ieu mit des paroles dans la bouche de Bil'am, et dit : "Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi..." » (Bamidbar 23).

Bil'am n'est parti qu'après avoir obtenu la permission de D.ieu d'y procéder. On pourrait conclure qu'il était un homme religieux. Or, il s'abandonnait à ses passions et pratiquait l'abomination la plus abjecte – la zoophilie – en ayant des relations avec son ânesse (Sanhedrin, 105b). Vu sa volonté intense de maudire les juifs, pourquoi sollicitait-il donc la permission divine d'accompagner les ministres de Balak ? Mais, une malédiction n'est pas un geste humain ordinaire, qui donne en principe le résultat escompté. Elle n'agit que dans la mesure où D.ieu y adjoint son accord. Cela ressemble à quelqu'un qui dépose un chèque à la banque. Son compte n'est pas crédité automatiquement, il faut que le banquier veuille bien l'honorer. Après la première sollicitation de Bil'am, D.ieu lui dit : « Tu ne maudiras point ce peuple ». Il lui annonçait donc qu'il refusait de s'associer à sa malédiction, et Bil'am n'avait plus aucune raison d'essayer. Mais lorsque D.ieu, à la deuxième sollicitation, le lui permit en précisant : « Mais tu feras ce que Je te dirai... », il y alla. Il savait pourtant que D.ieu ne voulait pas qu'il maudisse les juifs : quel était donc son plan diabolique, grâce auquel il espérait gagner son pari ?

Je rapporte ici (de manière abrégée) le commentaire de rabbi Yéhochoua Leib Diskin sur le Houmach. Hormis Moché, tous les prophètes reçoivent leurs visions prophétiques sous la forme de métaphores : « Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que Moi, Je Me révélerai à lui, c'est dans un songe que Je lui

parlerai. Il n'en est pas ainsi de Mon serviteur Moché... Je lui parle bouche à bouche, Je me révèle à lui sans énigmes... » Les prophètes devaient « interpréter » leur songe, et selon leur pureté d'âme : « Tous les prophètes ont vu leurs visions à travers une vitre opaque, sauf Moché, qui les a vues à travers une vitre translucide » (Yébamot 49b). Moché avait réussi à « polir » parfaitement son âme, sa vitre. Il voyait avec une clarté totale. Les autres prophètes n'ont pas réussi à « polir » complètement leur âme, et leurs visions n'étaient pas parfaites comme celles de Moché (Rambam, Huit chapitres 7). Ensuite, l'interprétation orale qu'ils en faisaient se réalisait, et elles devenaient ainsi la volonté divine. A la suite de la seconde sollicitation de Bil'am, D.ieu promet de lui envoyer une vision. Bil'am espérait utiliser une ruse : « grâce » à sa perversion, il pourrait l'interpréter de manière malveillante, en une malédiction. Mais que fit D.ieu ? A malin, malin et demi... Il « mit Ses paroles dans la bouche de Bil'am », comme Il avait l'habitude de les mettre dans la bouche de Moché, sans possibilité pour Bil'am d'interpréter la vision ! Tel est le sens de la Guemara : « Jamais ne se leva parmi les juifs un prophète grand comme Moché, mais parmi les non-juifs il s'en leva. Qui est-ce ? C'est Bil'am », (Sifri, fin Devarim). D'ailleurs, lorsque la Guemara rapporte les noms des rédacteurs de chaque livre du Tanakh, elle précise : « Moché Rabbénou écrivit son livre [le Houmach], la paracha de Bil'am et le livre de Yiof » (Baba Batra 14b). Pourquoi spécifie-t-elle que la paracha de Bil'am fut rédigée par Moché et non les prophéties reçues par Adam, Noah, Avraham, Itshak, Yaakov et Aharon qui se trouvent dans le Houmach ? Car leurs prophéties étaient accueillies de la même manière que celles de tous les prophètes. En revanche les bénédictions que reçut Bil'am sont descendues comme Moché les percevait. Elles méritent donc d'être distinguées particulièrement : « Moché Rabbénou écrivit son livre [le Houmach], la paracha de Bil'am... ».

**Rav Yehiel Brand**

#### La Paracha en résumé

- Balak, roi de Moav, invita Bilam à se joindre à lui en échange d'argent et de grand respect, pour maudire les Béné Israël, afin qu'il puisse les combattre.
- Après refus, il se décide finalement à y aller en prévenant Balak que sa bouche était sous le contrôle absolu de Hachem.
- Balak vit des juifs et demanda alors à Bilam de les

maudire. Bilam demanda à Balak une certaine préparation, en érigeant un autel.

- Bilam bénit finalement les Béné Israël, provoquant l'énervement de Balak. Cette situation se reproduit à trois reprises.
- Episode malheureux pour certains Béné Israël qui firent Avoda Zara et tombèrent dans le znout. Zimri Ben Salou sera même tué par Pinhas pour sa grande avéra, provoquant un 'hiloul Hachem.

#### Réponses n°243 Houkat

**Enigme 1 :** Yébamot 61a, lorsqu'un Cohen Hediot est fiancé à une veuve et est nommé Cohen Gadol, il peut se marier avec sa fiancée.

**Enigme 2 :** C'est l'explorateur numéro 3.

En effet, voyant que le numéro 4 ne dit rien, le numéro 3 comprend que le numéro 4 ne voit ni deux rouges, ni deux noirs devant lui, c'est donc qu'il voit un rouge et un noir. Le numéro 3 n'a donc plus qu'à dire la couleur inverse de celui qui est devant lui (le numéro 2) et crie alors "HOUNGA BOUNGHA !!!"

**Enigme 3 :** Car il est « Avi avot hatouma » (avi av = grand-père).

**Rebus :** Zoo / Tas / Tôt / Rat / A / Dames / Quille / Ame / Oute / B / Haut-ailles  
את התורה אדם פי ימות באה

**Echecs :**  
**Blancs en 3 coups**  
1 D5F6 G7F6  
2 E4 G4 G8H8  
3 E7F6



#### Pour aller plus loin...

- 1) Qu'apprenons-nous de l'expression « Ara li » que Balak adressa à Bil'am (22-6) ? " Ara li " signifie "Maudis-moi".
- 2) De qui Bil'am reçut son ânesse ? Quelle en est la raison ?
- 3) Selon une opinion de nos Sages, c'est de notre paracha que nous apprenons l'interdit thoraique de «Tsa'ar ba'alé haïm» (ne pas faire souffrir un animal). De quel passouk l'apprenons-nous ?
- 4) Qu'apprenons-nous de ces mots que Bil'am prononça lors de sa parabole : « lo iche el vikhazev » (23-19) ?
- 5) Que nous enseigne le terme « Guéver » que Bil'am employa sur lui-même : «Néoum Bil'am béno vé'or ouneoum haguéver » (paroles de Bil'am à son fils Bé'or, et paroles de l'homme, 24-3) ?
- 6) Qu'ont reçu les Cohanim par le mérite de leur ancêtre Pin'has, qui vengea l'honneur de Hachem lors de l'épisode de Zimri et Kozbi (25-8) ?

**Yaacov Guetta**

**Vous appréciez Shalshélet News ?  
Pour dédicacer un feuillet ou pour le recevoir chaque semaine par mail, abonnez-vous :  
[Shalshélet.news@gmail.com](mailto:Shalshélet.news@gmail.com)**

## Halakha de la Semaine

**A partir de quand doit-on s'abstenir de se couper les cheveux (ainsi que de se raser) ?**

La Michna dans le Traité Taanite (26b) nous enseigne qu'il est interdit de se couper les cheveux (ainsi que de se raser) la semaine où tombe Ticha Béav, et ainsi rapporte le Choul'han Aroukh (551,3).

Toutefois, certaines communautés (dont les Tunisiens et les Algériens) ont l'habitude de se montrer rigoureux à partir de Roch 'Hodech Av [Alé Hadass Perek 14,5 au nom du Beth Yehouda Ayache Tome 1 minhaguime ot 61].

D'autres ont la coutume de ne pas se couper les cheveux (ainsi que de ne pas se raser) à partir du 17 Tamouz.

Ainsi est la coutume des Ashkénazimes [Rama 551,4] ainsi que plusieurs contrées Sefarades : Djerba [Berit Kéhoune 2,12]; Maroc [Chout Vayomer Yis'hak Tome 1 (Likouté Dinime Halakha Ticha Beav); Mayano 'Hayime (Messas) Tome 2 siman 135; Kitsour Choul'han Ároukh Toledano 387,8; Zokher Berite Avote page 113; Sefer Divré Chalom Véemete page 101/103; Kinote Avoténou page 20 ot 2; à l'encontre du Chemech Oumaguen (Tome 3 O.H Siman 54,5 qui restreint cela aux érudits); ainsi qu'au Yémén [Choul'han Aroukh Hamékoutsar Tome 3 Siman 103,3].

Et c'est ainsi qu'il convient d'agir selon le Arizal [Caf Ha'hayime 551,80 ; Nétivé Âme 551,3]

David Cohen

## Coin enfants

### Devinettes

- 1) Qui étaient les deux peuples qui se haïssaient depuis toujours ? (Rachi, 22-4)
- 2) Qui étaient les « gardiens » du peuple de Moav ? (Rachi, 22-5)
- 3) À quel moment de la journée le roua'h hakodech réside sur les prophètes goy ? (Rachi, 22-8)
- 4) Comment un homme important doit être accompagné en chemin ? (Rachi, 22-22)
- 5) « Tu m'as frappée 3 fois », dit l'ânesse à Bilam. Quel mot pour dire « fois » a été employé. Pourquoi ? (Rachi, 22-28)

### Jeu de mots

Le variant chinois n'est plus à craindre, il est cantonné.

### Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?



## De la Torah aux Prophètes

À la demande de certains lecteurs, nous allons rappeler cette semaine les raisons qui ont poussé nos Sages à instituer la lecture de la Haftara le samedi matin, ce qui nous permettra également de comprendre le titre de cette nouvelle rubrique. L'avis le plus couramment retenu rapporte que les Grecs avaient interdit aux juifs de lire la Paracha hebdomadaire. Ces derniers n'avaient donc d'autre choix que de

lire un extrait des Prophètes (seconde partie de la Torah écrite), traitant du même sujet, afin de s'acquitter de leur devoir נפטר en hébreu, d'où הפטרה. Cette tradition s'est perpétuée jusque de nos jours, bien que le décret ne soit plus en vigueur. Nous essayerons donc chaque semaine d'établir le lien entre la Paracha et la Haftara. En l'occurrence, il s'agit d'une prophétie des temps messianiques, tirée du livre de Mikha, où on rappelle explicitement la tentative de Balak d'employer Bilaam pour maudire nos ancêtres.

Y. A.

## Réponses aux questions

- 1) a. Balak a (sans en avoir l'intention) attiré sur lui-même à travers ces mots, la malédiction de Bil'am. (Ba'al Hatourim)  
b. Balak étant un sorcier et devin (voir Rachi à ce sujet) sut (par ses pouvoirs en sciences occultes) que de lui descendrait Ruth la moabite qui, comme nous le savons, fut l'ancêtre du Roi David et donc du Machia'h. Il chercha alors à ce que Bil'am le maudisse, afin d'espérer empêcher le Machia'h de venir au monde, entravant ainsi la délivrance ultime du Klal Israël. ('Hida, rapporté par le Yalkout 'Haï)  
2) De Yaacov. Notre patriarche lui donna cette ânesse en cadeau pour « acheter sa confiance » (comme les cadeaux qu'il envoyait à Essav comme Cho'had), espérant en effet que par ce biais-là, Bil'am ne cherchera pas à nuire au Klal Israël en tant que conseiller de Pharaon (ce qui malheureusement ne fut pas le cas, car c'est bel et bien Bil'am qui encouragea Pharaon à rendre esclaves les Hébreux). (Midrach Hagada)  
3) Du chapitre 22, verset 32. En effet, Hachem envoya un ange qui interpella Bil'am en ces termes : « Pourquoi as-tu frappé ton ânesse » (la faisant ainsi souffrir). (Rambam, Moré Névouschim, 'Hélek 3, perek 17)  
4) Bil'am a prophétisé (et sa voix fut entendue miraculeusement par toutes les nations d'un bout à l'autre du monde) qu'un homme se lèverait un jour en prétendant qu'il est un dieu, trompant alors de très nombreuses personnes parmi les nations.  
Ainsi, par la prophétie qu'il reçut de Hachem, Bil'am prévint les nations en ces termes : « lo (non), ce n'est qu'un simple être humain (iche), celui qui se prend pour un dieu (el) ; il n'est donc qu'un vulgaire imposteur, un grand menteur (vikhazev) ». (Yalkout Chime'oni, remez 766)

- 5) a. Bil'am s'attribua le titre de « Guéver », car il cherchait à être comparé et assimilé à un coq (que nos Sages appellent « Guéver ») dont la crête pâlit à un instant particulier dans les trois premières heures de la journée (voir traité Bérakhot 7).  
Bil'am voulut profiter de ce bref instant où Hachem se met en colère, pour maudire le Klal Israël (mais Hachem ne se mit pas en colère ce jour-là par amour pour Son peuple).  
b. De plus, le coq chante 7 fois chaque jour (perek chira, chapitre 4) 7 psoukim de louanges à Hachem.  
Ainsi, Bil'am s'assimilant au coq, déclama sa parabole 7 fois (Vayissa méchalé)  
c. A l'instar du coq qui est le volatile le plus « Noef » (c'est-à-dire qu'il est le plus porté à s'accoupler, allant fréquemment avec sa femelle), ainsi en est-il de Bil'am qui avait même des relations régulières avec son ânesse (et qui fit trébucher le Klal Israël par la débauche avec les filles de Moav), ce qui lui a valu le nom de « Ben Bé'or » (autrement dit : «Celui qui va avec sa bête», avec son ânesse : « Ba'al bé'iro »).  
d. A l'instar d'un coq se tenant souvent sur un pied, Bil'am étant boiteux tenait lui aussi sur un pied (Sanhédrin 105). (Rabbénou Bé'hayé).  
6) La patte avant, la mâchoire et la caillette de tout animal domestique cacher
  - La patte avant (Zéro'a) correspondant au bras de Pin'has qui s'arma d'une lance pour frapper à mort Zimri et Kozbi.
  - La mâchoire (lé'haïm) correspondant à la bouche de Pin'has qui s'ouvrit pour prier Hachem de l'aider à venger Son saint nom profané par l'acte de débauche du prince de Chimon cohabitait avec Kozbi la midianite.
  - La caillette (kéva) correspondant à l'estomac (kobata) de Kozbi que Pin'has transperça par son javelot.(Traité 'Houlin p.134b, Pirké De Rabbi Eliézer, chapitre 47)

## La voie de Chemouel 2

### Chapitre 13 : Prémices de révolte

« Lorsque ton frère, fils de ta mère [...] t'incite secrètement en disant : Allons, et servons d'autres dieux » (Dévarim 13,7). Si à première vue, ce verset semble traiter des mécréants qui entraînent leur entourage dans leur chute, un autre sujet vient se glisser insidieusement ici. Nos Sages apprennent en effet (Pessahim 80b) des mots subsidiaires « fils de ta mère », qu'un homme a le droit de s'isoler avec sa mère. Cet enseignement découle du principe stipulant que la Torah choisit toujours ses mots avec parcimonie. Cela est particulièrement flagrant pour Chabbat où on précise simplement « tu ne feras aucun ouvrage » (Chémot 20,10). Hachem ne donne guère plus d'indications dans la mesure où nos Sages, par le biais de leurs facultés d'analyses, étaient parfaitement capables de dresser une liste de tous les

travaux interdits. Ils devaient simplement se baser sur les tâches que les Cohanim accomplissaient au Michkan.

Or, il est bien évident qu'en l'occurrence, on aurait très bien pu se passer des mots « fils de ta mère », qui viennent donc nécessairement nous apprendre quelque chose d'autre, à savoir, les règles du Yihoud. On rappellera au passage que cette prescription ne concerne pas uniquement les lieux clos mais également tout endroit habituellement peu fréquenté (la nuit par exemple). De cette façon, la Torah nous évite d'avoir à affronter notre mauvais penchant. Précisons toutefois qu'initialement, on avait le droit de s'isoler avec une femme célibataire, vu qu'il était possible dans le pire des cas de se marier avec elle (voir le début du traité Kidouchine). Seulement, depuis l'épisode d'Amnon et Tamar, David vit que cela n'avait pas suffi à calmer les ardeurs de son propre fils alors qu'il aurait pu s'unir avec elle sans enfreindre les

lois de la Torah. David convint donc avec les Sages de son époque d'une Takana (décret) admise jusque de nos jours : dorénavant, aucun homme ne pourra se retrouver seul avec une ou plusieurs femmes, et ce, peu importe leur statut marital. Ceci devint une juste punition d'Amnon. Car comme on peut l'imaginer, beaucoup se demandèrent ce qui avait poussé le roi à adopter un tel décret. En conséquence de quoi, le crime d'Amnon ne tarda pas à être connu de tous, ce dernier devenant la risée du royaume. Ceci explique également pourquoi David n'adressa aucun reproche à son fils, estimant qu'il en avait déjà assez fait. Néanmoins, son autre fils, Avchalom, ne sera pas de cet avis. Et voyant qu'au bout de deux ans, David n'avait toujours rien fait, Avchalom décida de passer à l'action.

Yehiel Allouche

## A la rencontre de nos Sages

### Rabbi Moché Schik : Le Maharam Schik

Rabbi Moché est né en 1807, dans la petite ville de Rezawa en Hongrie. Son père Rabbi Yossef, qui vivait honnêtement et droitement, mourut alors qu'il n'avait que 6 ans. La vive intelligence de Moché se fit connaître dès son enfance. Il était extrêmement assidu, et révisait toujours ce qu'il étudiait à l'école. À 10 ans, il connaissait par cœur toute le 'Houmach et les six ordres de la Michna, et à un âge encore très jeune il avait la renommée d'un génie extraordinaire. À l'âge de 11 ans, il quitta sa mère pour aller étudier la Torah à la yéchiva de son oncle Rabbi Yits'hak Frenkel, le Rav de Freuen Kirchen. Il y resta 3 ans puis revint chez sa mère en connaissant par cœur plusieurs traités et beaucoup de sujets du Talmud.

**Sous les ailes du 'Hatam Sofer :** Il décida alors d'aller à la ville de Presbourg pour y apprendre la Torah chez le 'Hatam Sofer. Lors d'un dvar Torah donné par ce dernier pendant Yom Kippour, le jeune Moché fit une intervention si pertinente qu'elle émerveilla le Rav. Depuis, l'élève restera attaché au 'Hatam Sofer pour toute sa vie. Il resta 6 ans à la yéchiva de Presbourg, pendant lesquels il absorba toute la Torah de son maître. Celui-ci le traitait avec beaucoup d'affection et se réjouissait avec lui de ses paroles de Torah. Il mérita aussi de faire partie de ceux qui mangeaient à sa table le Chabbat et les fêtes. Il était très aimé des élèves de

la yéchiva, car outre sa grandeur en Torah et sa crainte du Ciel, il était humble et effacé. D'un tempérament doux, il parlait calmement et était aimable avec tout le monde.

**Un Rav reconnu :** À l'âge de 20 ans, il épousa la fille d'un homme très riche, Rabbi Perets Frenkel de la ville de Halitosch. Il resta 10 ans chez son beau-père en étudiant la Torah nuit et jour. À ce moment-là, la communauté de Yerguin cherchait un grand Rav pour venir chez elle, et demanda l'avis du 'Hatam Sofer, qui répondit : « Si vous voulez pour Rav un gaon et un tsaddik, prenez Rabbi Moché Schik. » Il resta 24 ans dans la petite ville de Yerguin, s'occupant de sa communauté comme un père plein de miséricorde. Son génie n'était pas seulement intellectuel, il avait aussi le génie du cœur. Il aimait faire le bien, et sa joie était grande quand il réussissait à rendre service à celui qui s'adressait à lui quand il avait un ennui. La réputation du Rav de Yerguin s'étendait au loin. Beaucoup de gens, y compris le 'Hatam Sofer, venaient le trouver pour entendre ses paroles, et par la pureté de sa personnalité, il avait une bonne influence sur tous ceux qui entraient en contact avec lui.

En 1861, il fut accepté comme Rav de la grande ville de Hust en Hongrie. Dans cette communauté florissante s'ouvrirent devant lui de nouveaux horizons. Il ouvrit une grande yéchiva dont sortirent des dirigeants pour Israël. Il veillait aussi sur le « Talmud Torah » de la ville, et toutes les

semaines il examinait les enfants.

**Un auteur complet et engagé :** À son époque commença en Allemagne le mouvement de la Réforme. Rabbi Moché Schik écrivit à ce sujet beaucoup de réponses où il dévoile les mauvaises intentions des Réformés. Il lutta par exemple avec ceux qui changent leur nom et adoptent des noms de leur pays, y voyant un danger pour l'existence du peuple d'Israël. Il avait l'habitude de dire : « Quand a été édicté un décret royal selon lequel tout juif était obligé de se donner un nom de famille, en plus de son nom saint, le premier de notre famille ne voulut pas s'y plier, car c'était pour lui une chose grave de changer de nom. Quand on l'y a obligé, il a dit : Je m'appelle Schik, nom composé des initiales de Chem Israël Kadoch (le nom d'Israël est saint). »

En 1879, l'âme de Rabbi Moché le quitta en sainteté et en pureté. Les plus grands de la génération firent son oraison funèbre.

Le nombre des réponses qu'il avait données à ceux qui l'interrogeaient atteint plus de mille, qui recouvrent tous les domaines de la Torah. Elles ont été rassemblées en quatre parties, qui constituent les Responsa du Maharam Schik (« Chééloth ouTchouvot »). Il a aussi laissé des écrits en plus de vingt volumes de commentaires sur des problèmes recouvrant la plus grande partie du Talmud (tel que son « 'Hidouché haMaharam Schik ») ainsi qu'un commentaire sur le 'Houmach (le « Sefer Maharam Schik al haTorah »).

David Lasry

## Valeurs immuables

« **Ceux qui te maudissent seront maudits et ceux qui te bénissent seront bénis...** » (Béréchit 27,29)

« **Ceux qui te bénissent sont bénis et ceux qui te maudissent sont maudits** » (Bamidbar 24,9)

Bilam évoque d'abord la bénédiction et seulement ensuite, la malédiction. Mais Yits'hak a choisi l'ordre inverse (Béréchit 27, 29). Leurs paroles reflètent la façon dont s'est déroulée leur propre existence. Dans un premier temps, les impies (comme Bilam) jouissent d'une gloire extraordinaire mais ils tombent ensuite dans la malédiction qu'ils méritent. Les justes, en revanche, trouvent parfois la difficulté et l'adversité au début de leur existence mais ils finissent par jouir de la bénédiction (Rachi sur Béréchit 27, 29).

## La Question

La paracha de la semaine nous parle du prophète des nations, Bilam. A son sujet, Rachi nous rapporte: "et comment se fait-il que la présence divine se présente auprès d'un idolâtre mécréant ? Afin d'enlever tout argument aux nations, qu'elles ne puissent prétexter : si nous avions eu un prophète du niveau de Moché, nous aurions arrangé nos actions."

La réponse apportée par Rachi est surprenante ! En effet, en quoi la présence en leur sein d'un prophète du calibre de Bilam, est-elle en mesure de faire taire les peuples ? Au contraire, du fait de sa perversion, la présence de Bilam au milieu des nations, ne devrait qu'accentuer la force de l'argument, et leur permettre de prétexter : "si nous avions eu un juste du niveau de Moché nous nous serions repentis".

Le Séfer Lev Aharon répond : la réponse que constitue la révélation divine à Bilam aux peuples, ne réside pas dans sa qualité de guide spirituel, mais sur l'impact que peut avoir la prophétie. En effet, les nations argumentent: " si nous avions eu accès à la prophétie, nous nous serions corrigés", et Hachem leur prouve par Bilam, lui-même prophète, que la prophétie n'est en rien génératrice de droiture, et que seule l'aspiration de l'homme à se rapprocher de son Créateur est en mesure de le maintenir sur le droit chemin.

G. N.

## Hachem nous doit-il quelque chose ?

Un jour, une femme partit voir Rav Chlomo Zalman Auerbach. Cela faisait plusieurs années que cette femme et son mari n'avaient pas réussi à avoir d'enfants. Elle alla donc demander une bénédiction au Rav. Elle arriva chez ce dernier, déprimée et en pleurs. Le Rav écouta la femme se plaindre et lui dire qu'elle priait mais qu'Hachem ne répondait pas à ses demandes.

Le Rav arrêta alors la femme et sur un ton assez dur il lui demanda : « Pensez-vous qu'Hachem vous doive quelque chose ?! Hachem ne nous doit rien du tout ! »

Et quand bien même la femme ne comprenait pas pourquoi le Rav lui avait dit cela, elle accepta ce qu'il lui avait dit et, Baroukh Hachem, elle eut quelque temps après un enfant.

Elle s'était renseignée autour d'elle ce que voulait bien dire le fait qu'Hachem ne nous doive rien. On lui dit que le Rav avait voulu lui dire que cela ne sert à rien de hâter la venue d'un événement, il faut savoir être patient et ce n'est qu'à ce moment-là que la brakha viendra b'H.

Yoav Gueitz



## Enigmes

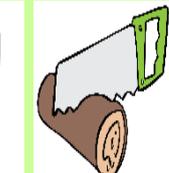
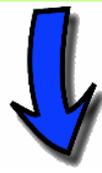


**Enigme 1 :** Un homme ne fait que regarder et devient Tamé , comment est-ce possible ?

**Enigme 2 :** On dispose de deux récipients de 10 litres. L'un contient 6 litres d'eau et l'autre 6 litres de jus d'orange. On verse 3 litres de jus d'orange dans le récipient contenant l'eau et on mélange. Puis, on prend 3 litres de ce mélange qu'on verse dans le récipient contenant le jus d'orange et on mélange. On reprend, encore une fois, 3 litres de ce nouveau mélange et on les verse dans l'autre récipient, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les concentrations en jus d'orange soient identiques dans les deux récipients. Il faut répéter cette opération combien de fois pour que les concentrations soient identiques dans les deux récipients ?

**Enigme 3 :** Trouvons-nous des « serpents » (né'hachim) qui ne rampent pas ?

## Rébus



Se sentant menacé par l'arrivée des Béné Israël, Balak engage le fameux prophète Bilam pour les neutraliser. Bilam accepte le job mais ne parvient pas à maudire les Béné Israël. Seules des berakhot sortiront de sa bouche. Il dira d'ailleurs : "A présent Israël comprend ce que Hachem fait pour lui." (Bamidbar 23,23)

Les Béné Israël ont-ils attendu Bilam pour voir combien Hachem les protège ? Que vient-il souligner ici ?

Le Maguid de Douvna l'explique par une parabole. Un gouverneur important apprend qu'il existait dans une contrée lointaine un médecin capable de produire une pommade aux propriétés

exceptionnelles. Enduite sur tout le corps, elle protégeait de toute attaque extérieure.

Notre homme entreprend donc le voyage, malgré les nombreuses dépenses, afin d'obtenir cette fameuse potion magique. A peine l'a-t-il obtenue qu'il s'en enduit tout le corps et prend la route du retour pour rentrer chez lui. Au cours du trajet, il est attaqué par une bande de malfaiteurs qui essaye de lui voler ses biens mais malgré tous leurs efforts, aucune de leurs armes ne parvient à blesser leur proie. Alors qu'ils commencent à repartir, l'homme les rappelle pour leur offrir à manger. Face à leur étonnement, il leur explique qu'il se demandait comment vérifier s'il était réellement protégé. Il

n'allait tout de même pas provoquer une guerre pour confirmer l'efficacité de la pommade. Mais suite à leur attaque, il a pu constater que la pommade qu'il avait achetée était vraiment miraculeuse.

Ainsi, Bilam dit dans sa prophétie que non seulement il n'a pas réussi à atteindre les Béné Israël mais en plus il leur a montré combien la protection d'Hachem les accompagnait au quotidien. Et même s'ils savaient pertinemment que Hachem était à leur côté, le fait de voir un ennemi s'élever contre eux et échouer si violemment, leur a permis de mesurer la portée de cette protection divine.

Jérémy Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Réouven, Chimon et Yéhouda sont trois frères qui apprécient et respectent grandement leurs grands-parents. C'est pour cela qu'à l'approche de leurs 70 ans de mariage, ils s'apprêtent à fêter l'événement en grande pompe. Ils réservent une salle avec un traiteur mais surtout, pour le clou de la soirée, ils commandent un grand gâteau sur lequel ils demandent au pâtissier d'imprimer la photo de mariage de leurs grands-parents. Cette photo est imprimée évidemment avec de l'encre comestible qu'on colle ensuite sur le dessus du gâteau et qui devient partie intégrante de la pâtisserie. Mais le jour J, alors que tout est fin prêt, et que leur mère Avigaïl les a rejoints pour les derniers préparatifs, celle-ci découvre le magnifique gâteau. Elle est tout d'abord émerveillée par leur idée géniale mais en s'imaginant la scène, elle se pose quelques questions. Elle se demande comment ils peuvent couper ce gâteau ? N'y a-t-il pas un manque total de respect ? D'autant plus que le visage de ses parents finira indéniablement mâchouillé sous leurs dents. N'est-ce pas dénigrant ? Elle va donc trouver son Rav pour lui poser la question.

Le Rav Zilberstein n'a pas hésité un seul instant et a tranché immédiatement qu'il était interdit de couper une telle pâtisserie car il s'agit clairement d'un manque de respect des parents. Devant leur grand étonnement, le Rav leur raconta une histoire. Un businessman se retrouva un jour pour son travail en Jordanie. En sortie, alors qu'il s'apprêtait à payer une boisson, un billet s'envola de son portefeuille. Il courut après pour le récupérer mais en vain. À un moment donné, il eut l'opportunité de mettre son pied dessus avant que le vent l'emporte une nouvelle fois et c'est ce qu'il fit. Mais un policier jordanien sortit de nulle part et l'arrêta. Étonné, notre businessman demanda ce qu'il avait fait de mal, ce à quoi le policier lui répondit qu'il avait mis le pied sur la photo du roi de Jordanie et fut donc accusé de lèse-majesté. Le Sefer ha'Hassidim écrit que l'on doit considérer ses parents comme un roi et une reine, on se comportera donc envers eux comme envers un roi ou une reine. Le Rav explique donc que même si les enfants ne veulent aucunement dédaigner leurs parents et grands-parents en coupant le gâteau, ceci est tout de même un déshonneur pour leur statut qui est même comparable à l'honneur que l'on doit à Hachem, comme écrit la Guemara Kidouchin (30b). Enfin, le Rav termine en rapportant le Yalkout Chemouni qui raconte que lorsque Its'hak Avinou mourut, tous ses descendants partirent l'enterrer. En voyant leur père pleurer, les Chévatim sortirent de la grotte mais Yéhouda surveillait du coin de l'œil qu'Essav ne lui fasse du mal. Et lorsqu'il comprit qu'Essav allait faire du mal à son père, il rentra dans la grotte et le tua par derrière. Le Yalkout expliqua qu'il le tua par derrière car Essav ressemblait beaucoup à Yaacov, et Yéhouda ne voulait pas frapper le sosie de son père. Ici encore, on pourrait apprendre la gravité de toucher à l'image de ses parents. En conclusion, on évitera de commander un tel gâteau car il est interdit de toucher à l'image de ses parents même si celle-ci est délicieusement imprimée sur de la nourriture.

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

« L'ange d'Hachem continua à passer, il se tint debout dans un endroit étroit où il n'y avait pas de chemin pour s'écarter à droite et à gauche » (22,26)

Lorsque Bilaam est parti pour maudire les bné Israël, l'ange d'Hachem est allé le déranger, il se mit devant eux, l'ânesse s'écarta alors du chemin pour passer à travers le champ. L'ange d'Hachem se mit une deuxième fois devant eux dans le sentier des vignes où il y avait une clôture de chaque côté et là, l'ânesse se colla vers l'un des murs en pressant le pied de Bilaam vers le mur pour pouvoir passer. Puis, l'ange d'Hachem se mit une troisième fois devant eux dans un endroit étroit où il n'y avait pas de chemin pour s'écarter ni à droite ni à gauche et là, l'ânesse, n'ayant aucun moyen de passer, se coucha.

**Rachi écrit :** « ...On trouve dans le Midrach Tanhouma : Pour quelle raison l'ange s'est-il placé à trois endroits successifs ? Il lui a montré les symboles des trois Avot (patriarches). »

Le Midrach Tanhouma explique qu'on dit à Bilaam "Si tu veux maudire les enfants d'Avraham alors tu as de la place pour passer car tu peux appliquer ta malédiction sur Yichmaël ou les Bnei Kétoura." Ensuite, la deuxième fois, on lui dit "Si tu veux maudire les enfants de Yits'hak alors tu as un peu de place pour passer car tu ne pourras appliquer ta malédiction que sur Essav." Et enfin, la troisième fois, on lui dit "Si tu veux maudire les enfants de Yaacov, tu ne peux pas passer du tout car il n'y a que les Bné Israël donc aucune possibilité d'appliquer ta malédiction car on ne peut pas maudire les bné Israël du fait qu'ils soient protégés par le mérite des Avot Avraham, Yits'hak et Yaacov."

Un peu plus loin, le verset dit : « Hachem ouvrit la bouche de l'ânesse, elle dit à Bilaam : Que t'ai-je fait pour que tu m'aies frappée "chaloch régalim" (ces trois fois) ? » (22,28)

**Rachi écrit :**

Du fait que la Torah exprime "ces trois fois" par les mots "chaloch régalim", Hachem lui transmet l'allusion suivante : Comment peux-tu vouloir anéantir un peuple qui célèbre tous les ans les trois Régalim : Pessa'h, Chavouot et Souccot ?

**On peut se poser la question suivante :**

Les bné Israël sont-ils protégés de la malédiction de Bilaam grâce au mérite des Avot Avraham, Yits'hak et Yaacov ou bien grâce au fait qu'ils célèbrent les trois fêtes Pessah, Chavouot et Souccot ?

**Le Tséda Ladérékh répond :**

Le Tour Ora'h 'Haïm écrit que les Régalim ont été institués par rapport aux Avot :

- Pessa'h par rapport à Avraham où il dit à Sarah "Pétris et fais des ougots", c'était Pessa'h.

- Chavouot par rapport à Yits'hak où la sonnerie du chofar lors du don de la Torah s'est produite avec le chofar du bélier de Yits'hak.

- Souccot par rapport à Yaacov : "et pour son bétail il a fait des souccot".

Ainsi, les bné Israël sont protégés par le mérite des Avot, mais Bilaam ne l'a toujours pas compris malgré le premier message avec l'ange qui s'est placé à trois endroits successifs, puis le second message avec l'ânesse qui dit "chaloch régalim".

Alors Hachem va le lui mettre dans sa bouche : "Comment maudirais-je ? Alors qu'Hachem n'a pas maudit... «

**Rachi explique :**

Lorsqu'ils méritaient d'être maudits, ils ne l'ont pas été, comme on le voit à trois reprises :

1. « car dans leur colère ils ont tué un homme » et malgré tout, c'est seulement leur colère qui a été maudite et non eux-mêmes : "Maudis leur colère".

2. Lorsque Yaacov a pris les brakhot par ruse, non seulement il ne l'a pas maudit mais en plus il a dit : « Aussi sera-t-il béni »

3. A propos de ceux qui sont chargés de bénir, il est écrit : « Ceux-ci se tiendront pour bénir le peuple. » Tandis que pour ceux qui sont chargés de maudire, il n'est pas écrit «Ceux-ci se tiendront pour maudire le peuple» mais « Ceux-ci se tiendront sur la malédiction » car il n'a pas voulu parler de malédiction à leur sujet.

« Comment m'irriterais-je ? Hachem ne s'est pas irrité !? " (23,8)

**Rachi explique :**

Bilaam dit : "Ma seule force est que je sais définir avec exactitude le moment où Hachem S'énervé. Or, Hachem ne s'est pas mis en colère pendant tous ces jours que j'ai passés chez toi...«

Et tout cela les bné Israël le doivent grâce à ce qui est écrit dans le verset suivant : « Car Je le vois du sommet des rochers et des collines Je le contemple... »

**Rachi explique :**

"Je vois leur origine et le début de leur racine. Je les vois assis sur des bases solides, comme des rochers et des collines, grâce à leurs pères et à leurs mères."

« ... Car Hachem n'oubliera jamais l'alliance avec les Avot, et à chaque génération, lorsque les bné Israël mentionneront "Eloké Avraham, Yits'hak et Yaacov", Hachem les écoutera et leur répondra." (Ramban, Chémot 3,15)

Mordekhaï Zerbib